Elections Législatives du 4 Mars 1973 - Circonscription de Bernay

Le Parti Socialiste
et le
Mouvement de la Gauche Radicale

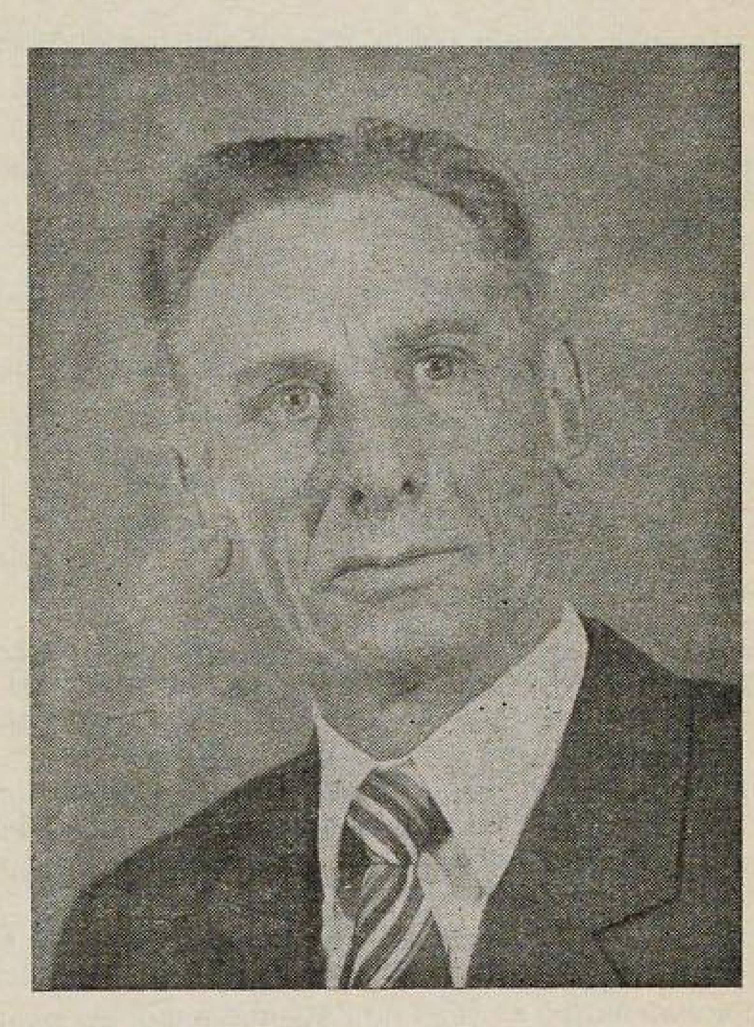
vous présentent leurs candidats

Claude MICHEL



35 ans, Instituteur rural
Secrétaire de la Fédération de l'Eure
du Parti Socialiste

Rémi LECASBLE



47 ans, Exploitant agricole
Adjoint au Maire d'EPAIGNES

Chères Électrices, Chers Électeurs,

Le **Parti Socialiste**, en publiant son programme de gouvernement, s'adresse à l'immense majorité des Français, ouvriers, paysans, commerçants et artisans, cadres opprimés par l'appareil capitaliste. Tous cherchent à se libérer de cette emprise, et veulent vivre autrement, vivre mieux, vivre libre.

Le but des socialistes est que cesse l'exploitation de l'homme par l'homme : le socialisme est une libération. Mais il est vain de vouloir libérer l'homme si on ne retire pas au grand capital la maîtrise absolue de notre société. Le Parti Socialiste veut que 1973 voit l'essor de la démocratie économique, où les richesses appartiennent à ceux qui les créent, où les hommes se trouvent maîtres des décisions qui les concernent, où la satisfaction des besoins de tous passera avant le profit de quelques uns.

Nous réaffirmons que le Parti Socialiste ne met pas en cause le droit de posséder et de transmettre des biens acquis par le fruit du travail; mais lorsque la propriété devient si importante, si dominatrice que les gens du capital détiennent par là même un énorme pouvoir, alors il y a danger. Danger pour les individus — (Producteurs, Entrepreneurs, Consommateurs) — mais aussi danger pour les collectivités — (État, Organisations politiques, syndicales, religieuses et philosophiques). Et les syndicats ouvriers, agricoles, professionnels, ne s'y sont pas trompés qui voient dans le programme de Gouvernement de la gauche unie, les conditions d'un changement de vie des travailleurs, et la satisfaction de leurs revendications sur la gestion des entreprises. Et les chrétiens - ceux qui adhèrent au Parti Socialiste, comme ceux qui militent dans les organisations chrétiennes - qui n'acceptent pas la vente des armes, les scandales, la corruption et le désintérêt envers les pauvres du tiers monde, se tournent aujourd'hui, dans un certain retour aux sources, vers le Socialisme et le Parti Socialiste.

Et les exploitants agricoles, ainsi que les artisans, les commerçants, écrasés sous le poids d'une fiscalité injuste, victimes d'un régime de Sécurité Sociale et de retraites discriminatoire, condamnés à être les citoyens les moins bien rémunérés dans leur travail voient en nous, socialistes, les garants de la justice sociale et de l'égalité entre tous les Français.

Garants des Libertés Démocratiques, les Socialistes formeront demain l'ossature de la nouvelle Majorité de la Gauche Unie. C'est pourquoi, dès le premier tour de scrutin, vous voterez utile et efficace en accordant votre confiance aux candidats du Parti Socialiste et du Mouvement de la Gauche Radicale.

Claude MICHEL, Rémi LECASBLE, qui vous en remercient bien sincèrement.

DES MESURES CONCRÈTES ET IMMÉDIATES POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES TRAVAILLEURS

- S.M.I.C. à 1.000 F.
- Retour aux 40 heures sans diminution de salaires.
- Droit à la retraite à 60 ans.
- Revenu minimum des vieux travailleurs 9.000 F/an.
- Échelle mobile des salaires.
- Ticket modérateur de l'assurance maladie ramené à 20 %.
- Gratuité des soins hospitaliers.
- Allocation spéciale pour les handicapés.
- Réforme de l'I.V.D. pour les agriculteurs âgés.
- Création d'Offices fonciers ruraux.
- Rattachement des cliniques privées au système hospitalier public.
- Création d'un secteur public dans l'industrie pharmaceutique.
- Loi de municipalisation des sols portant création d'Offices fonciers urbains.
- Création d'un office de la viande et d'un office des Fruits et Légumes.
- Statut du salarié agricole.
- Rétablissement des exonérations fiscales au profit de la coopérative.
- Plan général d'aide aux petits commerçants et artisans.
- Nouveau statut des conventions collectives.
- Relèvement de l'allocation de chômage minimale à 1.000 F.
- Réforme de l'impôt sur le revenu (relèvement des abattements à la base).
- L'égalité des salaires masculins et féminins sera effectivement recherchée. Une loi particulière en définira les moyens.
- Réformes du financement de la construction et de l'industrie du bâtiment permettant de construire 700.000 logements/an dont 400.000 logements sociaux.
- Effort prioritaire au profit de l'école maternelle et création des premières Maisons de l'Enfance.
- Les congés de maternité seront intégralement remboursés par la Sécurité Sociale.
- Plan d'urgence pour le logement des plus démunis : ménages aux ressources trop faibles, vieillards, travailleurs immigrés.
- Elaboration d'une loi-cadre sur l'enseignement : tronc commun et scolarité à 18 ans.
- Loi établissant le droit à la contraception et à l'avortement.
- Garantie effective de l'éducation permanente (réforme de la loi de juillet 1971).
- Élaboration d'une réforme des programmes.

MESURES DE RUPTURE AVEC LE CAPITALISME et de PASSAGE AU SOCIALISME

- Nationalisation des secteurs « névralgiques » de l'économie : armement, aéronautique, constructions téléphoniques, sociétés concessionnaires d'autoroutes, sociétés de transport et de distribution des eaux.
- Création d'une banque nationale d'investissements regroupant les principales participations industrielles publiques.
- Loi cadre portant développement des structures d'autogestion dans le secteur public.
- Extension des droits syndicaux : heures de franchise, disposition de locaux dans l'entreprise, aide à la formation.
- Renforcement des moyens de l'Agence nationale pour l'emploi et de l'Inspection du travail et réforme des conseils de prud'hommes, création d'un impôt foncier dans les périmètres d'urbanisation, imposition des plus values en capital.
- Suppression des exonérations fiscales abusives (Rente Pinay, avoir fiscal, prélèvement libératoire), réforme de l'impôt sur les successions (progressivité accrue au-delà d'un seuil fixé à 200.000 F par part), et réforme de l'impôt sur les sociétés.
- Élaboration d'un nouveau plan de développement.
- Contrôle par les agriculteurs des produits de la terre, au stade de la production, dans les circuits de transformation (industries alimentaires).

DES MESURES IMMÉDIATES DESTINÉES A DONNER UN CONTENU A LA DÉMOCRATIE

Un projet de loi constitutionnel supprimant ou modifiant les articles 16, 89, 34, 44, 65 et 72 de la Constitution ramenant à cinq ans la durée du mandat présidentiel et portant création d'une Cour suprême constitutionnelle sera aussitôt soumis au Parlement.

- Le conseil supérieur de la Magistrature sera réformé et rendu indépendant.
- Le statut de l'O.R.T.F. sera réformé.
- La police judiciaire sera rattachée au Ministère de la justice.
- Les juridictions d'exception, y compris les tribunaux militaires en temps de paix seront supprimés.
- La loi anti-casseurs sera abrogée.
- Un projet de loi portant création d'une nouvelle collectivité territoriale, la région, sera élaboré. Les régions disposeront d'une assemblée élue, d'un exécutif et d'une fiscalité propres.
- Les Présidents de conseils généraux remplaceront les préfets comme exécutifs du département.
- La T.V.A. payée par les collectivités locales sur leurs travaux d'équipement leur sera remboursée.
- Les subventions aux collectivités locales feront, dans le cadre du premier budget, l'objet d'un versement globalisé.
- Création d'une unique région : NORMANDIE.

INITIATIVES DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE POUR CONTINUER A L'ÉDIFICATION D'UN MONDE PACIFIQUE ET JUSTE

- Suspension des livraisons d'armes à l'Afrique du Sud, au Portugal et à la Grèce.
- Interruption de la construction de la force nucléaire stratégique.
- Mémorandum à tous les gouvernements membres des Nations Unies tendant à obtenir une réorganisation du système économique international favorable aux pays du Tiers Monde.

Imp. Bernayenne

Vu : les Candidats